

Rapport annuel **2023**



CONSEILS
DE QUARTIER

Saint-Sacrement





RAPPORT ANNUEL 2023

TABLE DES MATIÈRES

1	MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	3
2	LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
	2.1 Composition au 31 décembre 2023	4
	2.2 Fonctionnement	4
	2.3 Rôle du conseil de quartier	4
	2.4 Conseillère en consultations publiques	5
	2.5 Limites du quartier.....	6
	2.6 Tableau des principales activités du conseil d'administration en 2022	7
3	RÉSOLUTIONS DU CONSEIL DE QUARTIER	11
4	ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	20
	4.1 Engagement auprès des citoyens et des partenaires	20
	4.2 Histoire et patrimoine	21
	4.3 Aménagement du territoire.....	21
	4.4 Environnement.....	21
	4.5 Vie communautaire	21
	4.6 Sécurité routière et mobilité active	23
5	DEMANDES D'OPINION ET DÉROGATIONS MINEURES	24
6	ÉTATS FINANCIERS	25

1 MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration vous présentent le rapport annuel 2023 (du 1^{er} janvier au 31 décembre) du conseil de quartier de Saint-Sacrement. Ce rapport rend compte des activités réalisées au cours de l'année et des états financiers du conseil.

Le conseil de quartier remercie toutes les personnes qui ont assisté aux assemblées et qui ont participé d'une manière ou d'une autre à le guider dans ses résolutions et ses décisions.

Le conseil d'administration tient à souligner la contribution de M^{me} Marie Lagier, conseillère en consultations publiques, pour son soutien tout au long de l'année.

Il remercie également Mme Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale du district Montcalm – Saint-Sacrement, pour sa participation aux assemblées et son implication dans le quartier ainsi que les administrateurs qui ont terminé leur mandat en avril 2023 ou qui, pour diverses raisons, ont dû quitter en cours de mandat durant l'année 2023, Mme Marie-Claire Bérubé ainsi que MM. Marc Fafard, Simon Fortin et Patrick Soucy.

2 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

2.1 COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2023

Les sujets et enjeux et du conseil de quartier sont dirigées par un conseil d'administration. Celui-ci peut comprendre jusqu'à 11 membres élus par la population du quartier. Quatre postes sont réservés aux femmes, quatre sont réservés aux hommes, deux postes neutres sont réservés à toute personne qui réside dans le quartier et un poste nommé par les administrateurs élus, pour un mandat expirant lors de la prochaine assemblée générale annuelle.

La conseillère du district de Montcalm – Saint-Sacrement est membre d'office du conseil de quartier, mais sans droit de vote.

Au 31 décembre 2023, le conseil d'administration du quartier de Saint-Sacrement comptait quatre administratrices et trois administrateurs élus ainsi que deux administrateurs cooptés. Six mandats seront échus à l'assemblée générale de 2024 et trois le seront à celle de 2025.

Membres avec droit de vote

M. Bertrand Gemme	Président (mandat d'administrateur terminant en 2024)
M. Maxime Turgeon	Vice-président (mandat d'administrateur terminant en 2025)
M ^{me} Isabelle Blackburn	Secrétaire (mandat d'administratrice terminant en 2025)
M ^{me} Yanti Zhang	Trésorière (mandat d'administratrice terminant en 2024)
M ^{me} Élisabeth Farinacci	Administratrice (mandat d'administratrice terminant en 2025)
M ^{me} Lynda Fortin	Administratrice (mandat d'administratrice terminant en 2024)
M. Michel Houle	Administrateur (mandat d'administrateur terminant en 2025)
M ^{me} Myriam Reiss-de Palma	Administratrice (mandat d'administratrice terminant en 2024)

Membre sans droit de vote du district de Montcalm-Saint-Sacrement

M ^{me} Catherine Vallières-Roland	Conseillère municipale, district de Montcalm–Saint-Sacrement
--	--

2.2 FONCTIONNEMENT

En 2023, le conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement a tenu dix assemblées ordinaires ainsi qu'une assemblée générale.

De ces 11 assemblées, huit ont eu lieu en présentiel et trois en vidéoconférence (janvier à mars).

Les [procès-verbaux](#) de ces assemblées sont disponibles sur la page du conseil de quartier de Saint-Sacrement sur le site Internet de la Ville de Québec. Dix rencontres de travail ont également été tenues par le conseil d'administration pour préparer les dossiers et approfondir certains sujets.

2.3 RÔLE DU CONSEIL DE QUARTIER

Le conseil de quartier est un organisme de consultation constitué selon les dispositions de la [Charte de la Ville de Québec, section IV](#). Il est une personne morale au sens du Code civil du Québec et il

est régi, dans la mesure où elle est applicable, par la partie III de la Loi sur les compagnies (R.L.R.Q., chapitre C-38).

C'est le [Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier](#) qui encadre l'organisation du conseil de quartier et c'est la [Politique de participation publique de la Ville de Québec](#), en vigueur depuis le 1^{er} mai 2021, qui définit les principaux mandats qui lui sont confiés.

Le conseil de quartier est un interlocuteur privilégié de la Ville qui, dans un esprit de collaboration avec la Ville, permet aux citoyens et citoyennes de faire valoir leurs opinions et leurs intérêts à l'égard de questions municipales qui concernent leur quartier. Il peut également jouer un rôle de concertation auprès des organismes du milieu afin que tous les points de vue soient entendus. En plus de ce rôle, il est habilité, dans la mesure des ressources qui lui sont allouées à prendre des initiatives pour stimuler la participation et l'intérêt de la population pour le quartier. Le principal moyen d'expression du conseil de quartier est par résolution transmise aux instances concernées.

2.4 CONSEILLÈRE EN CONSULTATIONS PUBLIQUES

Le conseil a été assisté au cours de l'année 2023 par M^{me} Marie Lagier, conseillère en consultations publiques et cheffe d'équipe au Service des relations citoyennes et des communications de la Ville de Québec.

Le rôle principal de la conseillère est de faire le lien entre le conseil de quartier et la Ville et de soutenir le conseil d'administration. Elle s'occupe notamment d'animer les consultations publiques, de transmettre les résolutions, décisions ou questions du conseil auprès des instances concernées de l'administration municipale et de veiller à ce qu'elles obtiennent réponse. Elle veille également au bon déroulement des assemblées.

2.6 TABLEAU DES PRINCIPALES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2023

Mois	Réunion	Ville de Québec	Autre activité	Sujet	Date	Nombre de membres du CA
Janvier	AO		PR	1^{re} Assemblée	10 janv.	7/9
	AO		PR	Présentation du projet Cohabitation intergénérationnelle Jardins Saint-Sacrement	10 janv.	7/9
	AO		DM	Calendrier des assemblées de février à juin 2023 (23-01-01)	10 janv.	7/9
	AO		PR	Révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier	10 janv.	7/9
	AO		PI	Activité pour les personnes âgées	10 janv.	7/9
	AO		PI	Collaboration avec le Carnaval de Québec	10 janv.	7/9
	AO		PR	Assemblée église Saint-Sacrement	10 janv.	7/9
	AO		PI	Hommage à la série Discussions avec mes parents	10 janv.	7/9
Février	AO		PR	2^e Assemblée	14 février	6/9
	AO		PR	Église du Très-Saint-Sacrement – projet de maîtrise	14 février	6/9
	AO	DO		Révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier	14 février	6/9
	AO		PI	Spectacles pour les personnes âgées	14 février	6/9
	AO		PI	Report en 2024 du budget d'initiative reçu pour le Concours de sculptures sur neige	14 février	6/9
	AO	PR		Projet pilote de modification à l'horaire du conseil municipal	14 février	6/9
		SI		Vision en matière d'itinérance	27 février	1
Mars	AO		PR	3^e Assemblée	14 mars	6/8
	AO		PR	Accès à la cour de l'école Holland en dehors des heures scolaires	14 mars	
	AO		RE	Appui du conseil de quartier à la démarche citoyenne pour obtenir un accès au parc de l'école primaire Holland	14 mars	
	AO		PI	Spectacles pour les personnes âgées	14 mars	
	AO		PR	Retour sur les activités de participation publique	14 mars	
	AO		PI	Projet créatif avec les écoles : concours de création artistique	14 mars	
	AO		PR	Terrains à vendre lots 2768033 et 2742051	14 mars	
	AO		PR	Qualité de l'air	14 mars	
		SI		Travaux tramway dans Saint-Roch en 2023	16 mars	
		SI	AE	Adaptations en matière de déneigement	20 mars	1
	SI	AE	Vision des grands événements - Vision des grands événements	29 mars	1	
Avril		SI	AE	Projet pistes cyclables – comité de suivi	3 avril	1
		SI		Travaux prévus dans Sainte-Foy en 2023	3 avril	1
			AE	Projet pistes cyclables – comité de suivi	5 avril	5
	RT			Rencontre de travail du CQSS	10 avril	4/9
	AG		PR	Assemblée générale annuelle	11 avril	7/8
	AG		PR	Histoire du quartier Saint-Sacrement	11 avril	
	AG		PR	Développements dans le projet de l'église du Très Saint-Sacrement	11 avril	
	AO			4^e Assemblée	11 avril	6/7
	AO		CA	Informations relatives au déroulement des élections et élections	11 avril	6/7
	AO		CA	Présentation et dépôt du rapport annuel 2022	11 avril	6/7
	AO		PR	Corridor Vélo cité, nouveau lien cyclable du chemin Sainte-Foy	11 avril	6/7
	AO		CA	Nomination des dirigeants du conseil de quartier	11 avril	6/7
	AO		RT	Table de concertation Vélo	11 avril	6/7
	AO		PR	Accès à la cour de l'école Holland en dehors des heures scolaires	11 avril	6/7
AO		PR	Programme de soutien à la mobilisation pour la sécurité routière	11 avril	6/7	

Conseil de quartier de Saint-Sacrement

Mois	Réunion	Ville de Québec	Autre activité	Sujet	Date	Nombre de membres du CA
	AO		PR	Demande au Bureau de projet du tramway de tenir une activité publique d'information pour expliquer son refus d'une station de tramway à la hauteur de l'avenue Marguerite-Bourgeoys	11 avril	6/7
		SI		Travaux prévus dans Montcalm/Saint-Jean-Baptiste en 2023	13 avril	2
	RT			Rencontre de travail du conseil d'administration	17 avril	6
		SI		Corridor Vélo cité chemin Sainte-Foy - séance d'information - commerçants	18 avril	1
			FO	Forum aménager une ville apaisée pour des rues sécuritaires et conviviales au Québec	19 avril	1
		SI		Corridor Vélo cité chemin Sainte-Foy - séance d'information - citoyens	20 avril	3
		SI		Démarche vision des grands événements	20 avril	3
		SI		Rencontre exploratoire – sécurité routière 2024	24 avril	1
	SI		Comité de liaison avec la communauté – Bureau de projet du tramway	1er mai	1	
Mai	RT			Rencontre de travail du conseil d'administration	3 mai	6
	AO	CP DO		5^e Assemblée –	9 mai	8/9
	AO		DO	Consultation publique – Centre médical Berger, 1000, chemin Sainte-Foy	9 mai	8/9
	AO		PR	Résultat du sondage sur la position des stations de tramway	9 mai	8/9
	AO		CA	Concernant la désignation de deux membres cooptés au sein du conseil d'administration	9 mai	8/9
	AO		CA	Concernant la représentation au sein du conseil de quartier d'un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier par le biais d'un poste coopté	9 mai	8/9
	AO		DO	Lien mécanique Basse-ville Hauteville	9 mai	8/9
	AO		PR	Projet d'initiative Marché aux puces de l'avenue Madeleine-De Verchères	9 mai	8/9
	AO		PR	Projet de mobilisation à la sécurité routière – Vidéo	9 mai	8/9
	AO		PR	Suivi sur la qualité de l'air dans le quartier de Saint-Sacrement	9 mai	8/9
	AO		PI	Résolution pour une demande à la Ville pour renommer un lieu du quartier à la mémoire de M. Jean-Pierre Morency (23-05-26)	9 mai	8/9
	AO		PI	Résolution concernant un mandat pour réaliser des entrevues, rédiger et publier dans les médias sociaux du quartier les chroniques d'un commerçant du quartier Saint-Sacrement (23-05-27)	9 mai	8/9
	AO		PI	Résolution concernant une démarche de création d'une table de discussion englobant différents organismes du quartier de Saint-Sacrement (23-05-28)	9 mai	8/9
	AO		SI	Résolution concernant la désignation d'un administrateur sur le comité de projet commun de mobilisation à la sécurité routière 2024 (23-05-29)	9 mai	8/9
			SI	Projets avenues de Vimy, Eymard et Hélène-Boulé	11 mai	3
		AO	SI	Projet commun de sécurité routière 2024	16 mai	1
			RT	Assemblée paroissiale	25 mai	1
			EV	Activité cyclo-mini	27 mai	1
			RT	Rencontre avec le Bureau de projet du tramway	29 mai	2
		EV		Rencontre annuelle de Mme Vallières-Roland	31 mai	3
Juin			RT	Visite privée de l'église Saint-Sacrement	1er juin	1
			RT	Rencontre du conseil de fabrique	5 juin	1
		FO		Formation des administrateurs des conseils de quartier	6 juin	1
		RT		Rencontre de travail du conseil d'administration	7 juin	5
		AO		6^e Assemblée	13 juin	6/8
		AO	RE	Résolution concernant le calendrier des assemblées ordinaires du conseil d'administration (23-06-40)	13 juin	6/8
	AO	PR	Retour sur la rencontre avec le Bureau de projet du tramway	13 juin	6/8	
		RT	Rencontre pour la paroisse SPJE	10 juillet	1	

Le conseil de quartier de Saint-Sacrement – 25 ans déjà

Mois	Réunion	Ville de Québec	Autre activité	Sujet	Date	Nombre de membres du CA
Juillet			RT	Rencontre pour la paroisse SPJE	7août	1
Août			RT	Rencontre pour la paroisse SPJE	15 août	1
			RT	Rencontre – sécurité routière 2024 (projet de tous les CQ de la VQ)	27 août	1
			RT	Rencontre pour la paroisse SPJE	29 août	1
	RT			Rencontre de travail du conseil d'administration	30 août	6
			EV	Rencontre – sécurité routière 2024 (projet de tous les CQ de la VQ) – Avec Charles Lapointe	5 sept.	1
Septembre	AO	PR		7^e Assemblée	12 sept.	8/8
	AO		PR	Présentation de la Paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard	12 sept.	8/8
		SI		Retour sur le projet de nouveau lien cyclable du chemin Sainte-Foy	12 sept.	8/8
	AO		RE	Résolution concernant une voie partagée et le retrait partiel du corridor vélo cyclable (CVC) du côté nord en direction ouest du chemin Sainte-Foy (23-07-46)	12 sept.	8/8
	AO		RE	Résolution afin d'atténuer le problème de manque de stationnement dans le secteur commercial du quartier Saint-Sacrement (23-07-47)	12 sept.	8/8
	AO		RE	Résolution concernant l'installation de poubelles publiques dans le quartier Saint-Sacrement (23-07-48)	12 sept.	8/8
	AO		RE	Résolution concernant une demande de subvention à la Ville de Québec pour un projet d'initiative visant à contrer la solitude des personnes âgées (23-07-50)	12 sept.	8/8
	AO		RE	Résolution concernant une demande à la Ville de Québec pour l'installation d'une station chaleureuse dans le quartier de Saint-Sacrement à l'hiver 2023-2024 (23-07-51)	12 sept.	8/8
	AO		PI	Espace commémoratif pour M. Jean-Pierre Morency	12 sept.	8/8
	AP		DO	Étude sur un lien mécanique pour favoriser le déplacement de la basse à la haute ville de Québec (vélo-citoyen)	12 sept.	8/8
			RT	Rencontre – sécurité routière 2024 (projet de tous les CQ de la VQ)	14 sept	1
			RT	Rencontre pour la paroisse SPJE	25 sept.	1
	RT			Rencontre de travail du CQSS	3 oct.	5
Octobre			EV	Spectacle reconnaissance des bénévoles	4 oct.	2
	AO		PR	8^e Assemblée –	10 oct.	6/8
	AO		PR	Présentation d'un projet de cohabitation dans le quartier Saint-Sacrement	10 oct.	6/8
	AO		PR	Retour sur le projet de nouveau lien cyclable du chemin Sainte-Foy	10 oct.	6/8
	AO		RE	Résolution pour demander de reconduire le programme de mobilisation à la sécurité routière de la ville de Québec (qui sera aussi déposée par d'autres conseils de quartier de la ville de Québec) (23-08-60)	10 oct.	6/8
			RT	Rencontre – sécurité routière 2024 (projet de tous les CQ de la VQ)	17 oct.	1
			RT	Rencontre pour la paroisse SPJE	23 oct.	1
			EV	Saint-Sacrement fête l'Halloween	28 oct.	4
	RT			Rencontre de travail du CQSS	6 nov.	7
Nov.	AO			9^e Assemblée	14 nov.	6/8
	AO		DO	Rôle et devoirs des conseils de quartier et des administrateurs des conseils de quartier	14 nov.	6/8
	AO		DO	Rétrécissement Boulevard de l'Entente près des Loisirs Saint-Sacrement	14 nov.	6/8
	AO		DO	Signalisation coin rue Eymard / Boulevard de l'Entente	14 nov.	6/8
	AO		PR	Retour sur le projet de nouveau lien cyclable du chemin Sainte-Foy	14 nov.	6/8
	AO		PI	Vidéo dans le cadre du programme de soutien à la mobilisation à la sécurité routière du conseil de quartier Saint-Sacrement	14 nov.	6/8
			RT	Réunion de travail avec les conseils de quartier de la ville de Québec	21 nov.	1

Conseil de quartier de Saint-Sacrement

Mois	Réunion	Ville de Québec	Autre activité	Sujet	Date	Nombre de membres du CA
			RT	Rencontre parcours de formation des administrateurs des conseils de quartier	23 nov.	1
			RT	Rencontre avec la paroisse SPJE	27 nov.	1
		SI		Bilan sur le nouveau lien cyclable du chemin Sainte-Foy (citoyens)	30 nov.	7
		SI		Bilan sur le nouveau lien cyclable du chemin Sainte-Foy (marchands)	1er déc.	2
Décembre	RT			Rencontre de travail du CQSS	3 déc.	6
	AO		PR	10^e Assemblée –	12 déc.	7/8
	AO		PR	Informations et suivi de la Paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard	12 déc.	7/8
	AO		PR	Préoccupation au sujet des parcours du RTC	12 déc.	7/8
	AO		PR	Présentation citée de glisse du Carnaval 2024	12 déc.	7/8
	AO		PR	Retour sur le projet de nouveau lien cyclable du chemin Sainte-Foy	12 déc.	7/8
	AO		RE	Résolution liée à la saillie de trottoir situé face au 1360 boulevard de l'entente (23-10-68)	12 déc.	7/8
	AO		DO	Réponse obtenue de la ville à l'égard du Programme de mobilisation	12 déc.	7/8
	AO		DO	Réponse obtenue de la ville à l'égard des stations chaleureuses	12 déc.	7/8
	AO		DO	Rôles et responsabilités des administrateurs des conseils de quartier	12 déc.	7/8
	AO		DO	Rôles et responsabilités des administrateurs des conseils de quartier	12 déc.	7/8

Légende :
CA Conseil d'administration ; **AE** Atelier d'échanges ; **AG** Assemblée générale ; **AO** Assemblée ordinaire ; **AS** Assemblée spéciale ;
CP Consultation publique ; **DM** Document ; **DO** Demande d'opinion ; **EV** Événement ; **FO** Formation ; **PI** Projet d'initiative ;
PR Présentation ; **RP** Rencontre préparatoire ; **RT** Rencontre de de travail ; **SI** Séance d'information.

3 RÉSOLUTIONS DU CONSEIL DE QUARTIER

Nous reproduisons ci-dessous les résolutions qui ont été prises en 2023 concernant des éléments importants pour le quartier et pour le conseil. À noter que le libellé des résolutions a été simplifié aux fins du présent rapport. Toutes les résolutions peuvent être consultées dans les [procès-verbaux](#) déposés sur la page web du conseil de quartier.

Résolutions concernant des éléments importants	Résultats
<p>23-01-01- 10 janvier - CONSIDÉRANT QUE la Ville de Québec va de l'avant avec son projet pilote qui change les dates de séances du conseil municipal pour les premiers et troisièmes mardis du mois plutôt que les lundis (communiqué 5 décembre 2022) ; CONSIDÉRANT QUE les assemblées du conseil de quartier de Saint-Sacrement ont été planifiées pour juin 2022 à 2023 les premiers mardis du mois (résolution 22-06-31); CONSIDÉRANT QUE les élus sont convoqués aux séances du conseil municipal et aux assemblées des conseils de quartier de leur district et qu'en conséquence, ces rencontres ne peuvent se tenir la même journée; CONSIDÉRANT QUE la Ville de Québec n'a pas donné suite à la recommandation du conseil de quartier de Saint-Sacrement de reporter en septembre 2023 le début du projet pilote (résolution 22-10-47) ; CONSIDÉRANT la disponibilité des salles et des membres du conseil d'administration ; CONSIDÉRANT QUE la secrétaire de rédaction peut rédiger les procès-verbaux à partir des enregistrements qui seront effectués par la conseillère en consultations publiques ; SUR UNE PROPOSITION D'UNEMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Sacrement modifie son calendrier et tient ses assemblées ordinaires de février à juin 2023 les deuxièmes mardi du mois.</p>	<p>Obligation de modifier les dates des assemblées ordinaires du CQSS.</p>
<p>23-03-14 – 14 mars - CONSIDÉRANT les représentations faites par des résidents et résidentes du quartier à l'assemblée du 14 mars 2023 concernant la possibilité d'accéder à la cour de l'école primaire Holland en dehors des heures de fréquentation scolaire ; CONSIDÉRANT l'appui manifesté par la conseillère municipale du district de Montcalm– Saint-Sacrement à l'initiative citoyenne ; CONSIDÉRANT QUE la Ville a mis en place en mars 2021, un programme de contribution pour l'aménagement des parcs-écoles pour permettre aux écoles d'aménager de tels parcs pour desservir à la fois les élèves de l'école et les familles du quartier ; SUR PROPOSITION DE M. Bertrand Gemme, D'UNEMENT APPUYÉE par M. Maxime Turgeon, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Sacrement appuie la démarche des parents du quartier qui résident à proximité de l'école primaire Holland afin d'avoir un accès à la cour de l'école en dehors des heures scolaires.</p>	<p>En attente de réponses de la conseillère municipale.</p>
<p>23-04-19 - 11 avril - SUR UNE PROPOSITION de M. Bertrand Gemme D'UNEMENT APPUYÉE par M. Maxime Turgeon, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier demande au Bureau de projet du tramway de tenir une activité publique d'information pour expliquer son refus d'une station de tramway à la hauteur de l'avenue Marguerite-Bourgeoys comme le demande le conseil de quartier de Saint-Sacrement. M. Gemme ajoute qu'un sondage sera diffusé</p>	<p>Voir le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 13 juin 2023.</p>

prochainement sur la page Facebook du conseil de quartier pour recueillir l'avis des gens quant à une station de tramway près de l'avenue Marguerite-Bourgeoys plutôt que près de l'avenue Holland comme prévu.

23-05-21 – 9 mai - Concernant une demande d'opinion relative à l'ajout de l'usage P6 sur le lot 16075Mb aux fins d'hébergement de la clientèle hospitalisée plus de 24 heures au Centre médical Berger SUR UNE PROPOSITION D'UMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Sacrement recommande au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou d'adopter le Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 16075Mb aux fins de sa concordance au Programme particulier d'urbanisme pour le pôle urbain Belvédère, R.C.A.1V.Q. 483. (1000, chemin Sainte-Foy, quartier de Saint-Sacrement, district électoral de Montcalm-Saint-Sacrement).

Le règlement est [entré en vigueur le 16 juin 2023](#).

23-05-24 – 9 mai - CONSIDÉRANT QUE la Ville de Québec s'est dotée d'un plan de la vision de la mobilité active ; CONSIDÉRANT QU'un nouveau corridor Vélo cité sera aménagé sur le chemin Sainte-Foy à l'été 2023 ; CONSIDÉRANT QUE de plus en plus de personnes désirent circuler à vélo partout dans la Ville de Québec ; CONSIDÉRANT QU'un des grands irritants afin de favoriser une circulation à vélo en direction nord-sud est la difficulté de monter de la basse à la haute ville ; CONSIDÉRANT QU'un lien mécanique pour passer de la basse à la haute ville améliorerait la mobilité active, et ce, autant pour les cyclistes que pour les piétons ; CONSIDÉRANT QUE le service À Vélo ne dessert pas l'entièreté de la Ville de Québec ; SUR UNE PROPOSITION DE M. Maxime Turgeon D'UMENT APPUYÉE PAR M. Michel Houle, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier demande à la Ville de Québec d'étudier la possibilité d'aménager un lien mécanique dans le quartier Saint-Sacrement pour passer de la basse à la haute ville.

En cours d'analyse à la Ville.

23-05-26 – 9 mai - CONSIDÉRANT QUE M. Jean-Pierre Morency a été résident du quartier et impliqué dans la vie municipale et les Loisirs Saint-Sacrement en particulier ; CONSIDÉRANT QUE la série télévisée Discussions avec mes parents sous la plume du fils de M. Morency, l'humoriste François Morency, se déroule ou rappelle différents événements qui ont eu lieu dans le quartier Saint-Sacrement ; Conseil de quartier de Saint-Sacrement - Procès-verbal - Cinquième assemblée ordinaire du 9 mai 2023 9 CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier estime que la série souligne avantageusement le quartier et participe à son rayonnement ; SUR UNE PROPOSITION DE M. Bertrand Gemme D'UMENT APPUYÉE PAR Mme Lynda Fortin, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Sacrement demande à la Ville de Québec d'étudier la possibilité de renommer un lieu du quartier Saint-Sacrement au nom de M. Jean-Pierre Morency.

Refusé par la ville de Québec (Comité de toponymie de la ville de Québec).

Voir le [procès-verbal du 12 septembre 2023](#) pour connaître les raisons du refus.

22-05-27 – 9 mai - CONSIDÉRANT QU'une des missions des conseils de quartier est de faire rayonner leur quartier ; CONSIDÉRANT QUE l'histoire du quartier de Saint-Sacrement mérite d'être racontée sous diverses formes ; CONSIDÉRANT QUE des commerçants du quartier ont pignon sur rue depuis plusieurs années et que M. Raymond Asselin, barbier depuis plus de 50 ans au 1360, chemin Sainte-Foy, est une source importante et intarissable de l'histoire et des événements du quartier et qu'il souhaite écrire et partager ses mémoires sous forme

En cours, suivi par Mme Isabelle Blackburn

Le conseil de quartier de Saint-Sacrement – 25 ans déjà

d'articles ; CONSIDÉRANT QUE Mme Isabelle Blackburn, journaliste de formation et membre du conseil d'administration est intéressée à accompagner M. Asselin dans cette démarche ; CONSIDÉRANT QUE les chroniques pourraient être diffusées dans les médias sociaux du quartier à partir de l'automne prochain ; SUR UNE PROPOSITION DE M. Bertrand Gemme DUMENT APPUYÉE PAR M. Michel Houle, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU QUE le conseil de quartier de Saint-Sacrement mandate Mme Isabelle Blackburn, administratrice, afin de réaliser des entrevues avec M. Raymond Asselin, commerçant dans le quartier Saint-Sacrement, en vue de rédiger et de publier des articles se rapportant au quartier sous le titre à un cheveu de la vérité : les chroniques du barbier de Saint-Sacrement.

23-05-28 –9 mai - CONSIDÉRANT QUE plusieurs organismes avec ou sans but lucratif œuvrent dans le quartier Saint-Sacrement ; CONSIDÉRANT QUE plusieurs d'entre eux se consacrent à leurs activités sans connaître les projets, actions ou la mission des autres organismes du quartier ; CONSIDÉRANT QUE la collaboration entre les organismes permettrait notamment d'optimiser les projets de chacun ; CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier de Saint-Sacrement joue un rôle de facilitateur dans le quartier Saint-Sacrement ; CONSIDÉRANT QU'une table de discussion annuelle ou bisannuelle serait possiblement un avantage afin de partager des idées et peut-être des ressources dans le but d'optimiser divers projets visant autant le rayonnement du quartier Saint-Sacrement que la réponse aux besoins des citoyens et citoyennes ; CONSIDÉRANT QUE des membres du conseil d'administration du conseil de quartier feront partie de cette table de discussion ; SUR UNE PROPOSITION DE M. Bertrand Gemme DUMENT APPUYÉE PAR Mme Yanti Zhang, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU QUE le conseil de quartier de Saint-Sacrement débute les démarches de collaboration afin de créer une table de discussion englobant les différents organismes du quartier Saint-Sacrement ; que le conseil de quartier débute des démarches auprès de la Ville de Québec afin d'obtenir du soutien technique, financier et professionnel ; et que les membres du conseil d'administration du conseil de quartier déposent un état d'avancement du projet à l'assemblée ordinaire du conseil de quartier qui se tiendra en septembre 2023.

Accepté partiellement par la Ville de Québec : un soutien logistique de la Ville est possible pour la tenue de rencontres, mais pas pour financer une nouvelle structure (avec des besoins financiers et professionnels) étant donné qu'il existe des ressources dans les différents organismes déjà financés par la Ville.

À noter qu'il existe une table de concertation entre les organismes de la Haute-Ville : Mobilisation Haute-Ville de concertation intersectorielle (mobilisationhauteville.com).

23-05-29 – 9 mai - CONSIDÉRANT QUE le Programme de soutien à la mobilisation en sécurité routière mis en place dans le cadre de la Stratégie de sécurité routière 2020-2024 de la Ville de Québec arrive à échéance en 2024 ; CONSIDÉRANT QUE différents conseils de quartier admissibles au programme démontrent un intérêt pour développer un projet commun qui pourrait être déposé à la Ville en novembre 2023 ; Conseil de quartier de Saint-Sacrement - Procès-verbal - Cinquième assemblée ordinaire du 9 mai 2023 11 CONSIDÉRANT QU'un comité ad hoc sera créé pour réfléchir et déposer un projet commun et que tous les organismes intéressés sont invités à désigner un représentant ; CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier de Saint-Sacrement souhaite y participer et désigner un membre de son conseil d'administration pour le représenter ; CONSIDÉRANT QUE ce représentant fera rapport aux autres membres du conseil d'administration des différentes étapes du projet et prendra avis des membres avant d'engager le conseil de quartier dans les diverses décisions pouvant découler de ce projet ; SUR

Le président, M. Gemme, fait partie du comité d'organisation.

Conseil de quartier de Saint-Sacrement

UNE PROPOSITION DE Mme Marie-Claire Bérubé DUMENT APPUYÉE PAR M. Michel Houle, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU QUE le conseil de quartier de Saint-Sacrement mandate le président, M. Bertrand Gemme, comme représentant sur le comité de projet commun sur la sécurité routière en 2024.

23-07-46 – 12 septembre - CONSIDÉRANT QUE le secteur commercial du quartier Saint-Sacrement est un lieu unique par son activité économique sur le nouveau corridor cyclable du chemin Sainte-Foy entre l'avenue de Vimy et l'avenue des Érables; CONSIDÉRANT QUE l'aménagement et la largeur de la rue du secteur commercial sont différents d'autres secteurs du chemin (section plus étroite entre les avenues du Père-Pelletier et Marguerite-Bourgeoys); CONSIDÉRANT QUE l'aménagement CVC doit s'adapter à la réalité de l'usage et de la configuration de chaque secteur de la ville qu'il traverse; CONSIDÉRANT QU'il est souhaité par la ville de redynamiser le secteur commercial du quartier Saint-Sacrement; CONSIDÉRANT QU'il faut trouver des moyens de répondre aux besoins et de servir tous les usagers du secteur afin qu'ils continuent de profiter et d'encourager les nombreux commerçants de ce secteur, mais également que les commerçants puissent bénéficier d'une croissance économique; CONSIDÉRANT QUE l'aménagement du CVC peut permettre à plus de personnes de transiter dans la zone commerciale ce qui peut être bénéfique pour les commerces; CONSIDÉRANT QUE les nouveaux aménagements doivent permettre à ce secteur commercial de devenir plus attractif pour toutes les personnes (piétons, cyclistes et automobilistes) transitant par ce dernier et favoriser leur arrêt pour en profiter; CONSIDÉRANT QUE le nouvel aménagement du CVC a eu pour effet de retirer tous les espaces de stationnements en bordure de rue de chaque côté du chemin Sainte-Foy notamment entre les avenues de Vimy et Holland; CONSIDÉRANT QUE de nombreux commerçants ont reçu des plaintes de clients soulignant le manque d'espaces de stationnement dans ce secteur; CONSIDÉRANT QUE d'autres commerçants ont reçu des clients soulignant l'intérêt du CVC pour leur commerce; CONSIDÉRANT QUE le stationnement gratuit situé à l'arrière de la caisse Desjardins du Plateau Montcalm ne semble pas avoir assez d'espaces de disponibles et ne dessert adéquatement certains commerces pour des clients tels que les personnes à mobilité réduite; CONSIDÉRANT QUE de nombreux livreurs doivent se stationner à une trop grande distance de leurs clients causant des retards de livraison et des déplacements à pied trop prolongé; CONSIDÉRANT QUE des rues partagées entre autos et vélos ont déjà été mises en place dans différents secteurs de la ville, incluant dans le quartier Saint-Sacrement, et que la cohabitation automobilistes / cyclistes peut se faire de façon sécuritaire; CONSIDÉRANT QUE la Ville de Québec possède l'expertise afin de créer des aménagements de rues partagées entre autos et vélos à la fois sécuritaires et esthétiques; CONSIDÉRANT QUE l'aménagement d'espaces de stationnement, d'une zone de débarcadère et d'une zone d'aménagements temporaires tels que des terrasses serait bénéfique pour les commerces; CONSIDÉRANT QUE les commerces du côté nord du chemin Sainte-Foy n'ont pas tous un accès par l'arrière pour les livraisons; CONSIDÉRANT QUE de la congestion automobile est vécue en

Refusé par la Ville de Québec.

Voir le [procès-verbal du 14 novembre 2023](#) pour connaître les raisons du refus.

direction est (du côté sud) le soir, mais qu'il n'y en a pas en direction ouest ni le soir ni le matin; SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME DÛMENT APPUYÉE PAR M. MAXIME TURGEON, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de demander à la Ville de Québec : DE MODIFIER le corridor vélo cyclable (CVC) en direction ouest entre l'avenue du Père-Pelletier et l'avenue Marguerite-Bourgeoys (sur le côté nord du chemin Sainte-Foy) afin de favoriser les usagers des commerces de ce secteur (tant les clients, les commerçants que les livreurs) afin qu'ils y accèdent facilement; D'Y AMÉNAGER une rue partagée entre autos et vélos avec des indications claires et un marquage approprié au sol entre les avenues du Père-Pelletier et Marguerite-Bourgeoys; D'AMÉNAGER deux zones de trois espaces de stationnement d'une durée de 30 minutes entre les avenues du Père-Pelletier et Marguerite-Bourgeoys (soit après le poste d'essence et avant l'avenue Marguerite-Bourgeoys); D'AMÉNAGER, entre ces zones de stationnement, une zone de débarcadère bien définie pour les livraisons avec un horaire de 6h à 11h AM; DE PERMETTRE aux commerçants d'utiliser la zone de débarcadère suivant l'horaire défini pour des aménagements temporaires tels qu'une terrasse pour les restaurants qui augmenteraient l'offre commerciale tout en fournissant une percée visuelle bonifiée entre les commerces et le chemin Sainte-Foy; DE FOURNIR à ce secteur une mixité d'aménagements qui bonifie l'expérience des clients autant celle des piétons que celle des automobilistes et des cyclistes. DE CONSERVER l'aménagement actuel en direction est (du côté sud) pour ne pas aggraver la congestion automobile ou nuire à la fluidité du CVC le soir.

23-07-47 – 12 septembre - CONSIDÉRANT QUE le nouvel aménagement du corridor vélo cyclable (CVC) a eu pour effet de retirer toutes les places de stationnements en bordure de rue autant du côté est que ouest du chemin Sainte-Foy, entre autres, entre de Vimy et Holland; CONSIDÉRANT QUE de nombreux commerçants ont des plaintes de clients soulignant le manque criant de place de stationnement dans ce secteur; CONSIDÉRANT QUE le stationnement gratuit situé à l'arrière de la caisse Desjardins du Plateau Montcalm ne répond pas à la demande (pas assez de places ou trop loin de certains commerces); CONSIDÉRANT QUE la nouvelle paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard a déposé une offre à la Ville de Québec afin de louer 10 à 15 espaces de stationnement à l'église du très Saint-Sacrement, et ce voilà plusieurs semaines; CONSIDÉRANT QU'UNE décision rapide de la Ville de Québec d'accepter l'offre de location des stationnements de la paroisse Saint Pierre-Julien-Eymard aiderait grandement l'expérience des usagers du secteur commercial (autant les clients que les commerçants); CONSIDÉRANT QUE, la Ville de Québec veut, grâce à des programmes de subventions, que ce secteur soit dynamisé et que le manque de stationnement soit un enjeu n'aidant pas à atteindre ce but; CONSIDÉRANT QUE le président du conseil de quartier de Saint-Sacrement a fait dès l'annonce de la mise en place de CVC des demandes aux représentants de la Ville de Québec afin d'atténuer le problème de manque de stationnements en bordure de rue; SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL HOULE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de demander à la Ville de Québec de voter en faveur de l'offre de location de places de

Première réponse favorable de la Ville de Québec. En cours d'analyse pour la finalisation d'une entente.

Voir le [procès-verbal du 14 novembre 2023](#) :

La Ville a déjà confirmé à la fabrique Saint-Pierre-Julien-Eymard qu'elle est favorable à la location d'espaces de stationnement sur la propriété de l'église. Dès qu'une entente aura été conclue avec la fabrique, les espaces seront rendus disponibles. Cette entente doit tenir compte de divers paramètres (techniques et financiers) qui s'appliquent également à des ententes existantes avec d'autres fabriques.

stationnement faite par la paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard à l'église du très Saint Sacrement, et ce dès la prochaine séance du conseil municipal afin d'aider autant les commerçants que les clients de ce secteur dont la Ville de Québec a la volonté de dynamiser.

23-07-48 – 12 septembre- CONSIDÉRANT une demande d'une citoyenne du quartier et les besoins des usagers; CONSIDÉRANT l'absence de poubelles publiques (incluant déchets et recyclage) dans le quartier et surtout sur certaines artères principales comme les avenues Holland, Marguerite-Bourgeoys et le boulevard de l'Entente; CONSIDÉRANT que la Ville de Québec encourage le déplacement à pied ou à vélo afin de faire diminuer la circulation automobile dans le quartier; CONSIDÉRANT qu'il arrive que des citoyens aient des items à jeter lors de leurs déplacements et que le manque de poubelles publiques cause des désagréments à ceux-ci; CONSIDÉRANT qu'il en va de la propreté de la ville et du secteur que soit installées des poubelles publiques à des endroits stratégiques et qu'il est de la responsabilité de la Ville de Québec d'en assurer la vidange et l'entretien selon l'échéancier prévu selon les règlements de la municipalité; SUR UNE PROPOSITION DE MME ISABELLE BLACKBURN DUMENT APPUYÉE PAR MME LYNDA FORTIN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU QUE le conseil de quartier de Saint-Sacrement demande à la Ville de Québec de faire l'installation de poubelles publiques (incluant déchets et recyclage) dans des lieux stratégiques du quartier et également qu'elle en assure la vidange et l'entretien.

Réponse favorable de la Ville de Québec : Le déploiement des corbeilles de rues de recyclage dans l'Arrondissement La Cité-Limoilou est majoritairement complété. L'ensemble des duos corbeilles (déchets, recyclage) sont entretenus et vidés régulièrement depuis leur installation. En complément, nous procédons à la bonification stratégique en mobilier urbain sur rues en vertu des chantiers planifiés, des demandes citoyennes et/ou de l'évolution des besoins d'un secteur suite à l'analyse des demandes. Pour la desserte en corbeilles de rues du secteur ciblé par la présente demande citoyenne, les anciennes corbeilles simples situées en bordure de rues ont été remplacées par des duos corbeilles dans les derniers mois. Un visuel est disponible en pièce jointe identifiant le positionnement des huit (8) duos corbeilles pour le secteur. Plus précisément, deux (2) nouveaux duos corbeilles ont été dernièrement installés dans le cadre du chantier réalisé sur l'Avenue Marguerite-Bourgeoys, notamment aux intersections du Chemin Sainte-Foy et de la rue Frontenac. Des travaux d'aménagement de surfaces sont également prévus prochainement pour ajouter une corbeille de recyclage à côté de la corbeille de déchets située à l'intersection du Chemin Sainte-Foy et de l'Avenue Holland. Le Réseau de transport de la Capitale prévoit également procéder à des travaux de réaménagement des zones d'arrêt d'autobus situées sur le Chemin Sainte-Foy, notamment pour l'arrêt situé devant le 1455, Chemin Sainte-Foy. Ce projet prévoit le remplacement des corbeilles simples par des duos corbeilles. De plus, les deux (2) parcs municipaux (de Saint-Sacrement, Samuel-Holland) situés à proximité sont présentement équipés de corbeilles de déchets seulement. Le déploiement des duos corbeilles à l'intérieur des parcs est cependant prévu dans les prochaines années pour cet arrondissement.

L'usage principal d'une corbeille de rues est de maintenir la propreté de la Ville tout en y captant les matières résiduelles pour les usagers mobiles ou personnes en déplacement actif. La corbeille municipale est alors installée à des points stratégiques harmonisés favorisant l'accessibilité, la prévisibilité et la visibilité sur l'ensemble du territoire. Par exemple, une corbeille est installée sur un terrain ou partie de terrain appartenant à la Ville, à proximité de lieux publics d'intérêt, de points d'arrêt ou de convergence et/ou d'un corridor piétonnier ou cyclable achalandé.

En somme, le quartier Saint-Sacrement est présentement doté de 21 duos corbeilles (déchets, recyclage). À terme des projets planifiés, 34 duos corbeilles sont prévus être déployés dans ce quartier, notamment sur les artères principales et à proximité des lieux publics d'intérêt.

23-07-50 – 12 septembre - CONSIDÉRANT QUE la solitude et l'isolement des personnes âgées sont des préoccupations qui nous touchent tous de près ou de loin ; CONSIDÉRANT QUE demeurer dans un milieu de vie autre qu'hospitalier est bénéfique pour les personnes âgées ; CONSIDÉRANT QUE diverses activités organisées par le conseil de quartier de Saint-Sacrement en collaboration avec d'autres parties prenantes, notamment des artistes offrant des spectacles, apportent de la joie et du réconfort aux personnes âgées ; CONSIDÉRANT QUE la Ville de Québec peut apporter son soutien financier par le biais d'un projet d'initiative du conseil de quartier de Saint-Sacrement ; CONSIDÉRANT QUE les coûts des spectacles offerts sont en moyenne de 400,00 \$ par spectacle et d'une durée approximative d'une heure vingt minutes ; CONSIDÉRANT QUE la planification des spectacles et les liens avec les artistes sont effectués par le conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement ; Conseil de quartier de Saint-Sacrement - Procès-verbal – Septième assemblée ordinaire du 12 septembre 2023 11 CONSIDÉRANT QUE cinq spectacles pourraient être organisés dans différentes résidences pour personnes âgées du quartier Saint-Sacrement si possible durant le temps des fêtes ; CONSIDÉRANT le succès de ce projet en 2022 – 2023 (résolution 22-10-48) SUR UNE PROPOSITION DE M. MICHEL HOULE DUMENT APPUYÉE PAR MME ÉLISABETH FARINACCI, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU QUE le conseil de quartier de Saint-Sacrement demande à la Ville de Québec une subvention de 2000,00 \$ pour un projet d'initiative visant à organiser cinq spectacles dans des résidences pour personnes âgées du quartier Saint-Sacrement d'ici le printemps 2024.

Accepté par la Ville de Québec – voir la [résolution du comité exécutif du 6 décembre 2023](#).

23-07-51 – 12 septembre - CONSIDÉRANT QUE la Ville de Québec établit des stations chaleureuses dans plusieurs secteurs de la ville entre novembre et mars; CONSIDÉRANT QUE le quartier Saint-Sacrement aimerait avoir à nouveau une station chaleureuse; CONSIDÉRANT QU'UNE station chaleureuse a pour but de permettre aux citoyens de se rencontrer à l'extérieur et ainsi favoriser la vie de quartier et dans certains cas atténuer l'isolement; SUR UNE PROPOSITION DE MME ÉLISABETH FARINACCI D'UMENT APPUYÉE PAR MME LYNDIA FORTIN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Sacrement réitère le besoin et demande à la Ville de Québec d'établir une station chaleureuse dans le quartier Saint-Sacrement à l'hiver 2023- 2024, dans un lieu approprié et stratégique du quartier où plusieurs personnes sont susceptibles de se réunir et qui est à proximité des différents attraits.

Le projet de stations chaleureuses ne sera pas reconduit par la Ville de Québec.

Voir le [procès-verbal du 12 décembre 2023](#) pour connaître les raisons.

23-08-60 – 10 octobre - CONSIDÉRANT QUE, le programme de mobilisation à la sécurité routière de la ville de Québec arrive à sa fin; CONDÉRANT QUE, le programme de mobilisation à la sécurité routière de la ville de Québec est spécifiquement dédié à la sensibilisation de la population sur le sujet de la sécurité routière : CONSIDÉRANT QUE, la sensibilisation à la sécurité routière a une portée limitée sur les individus et dans le temps; CONSIDÉRANT QUE, dans certains cas des besoins en aménagement urbain (éphémères et non-permanents) sont nécessaires; CONSIDÉRANT QUE, étant donné que les Conseils de quartier ressentent le besoin d'agir efficacement et d'utiliser les subventions avec pertinence et ciblées sur des besoins spécifiques de chaque quartier de la ville de Québec; CONSIDÉRANT QUE, les administrateurs des Conseils de quartier de la ville de Québec agissent à titre bénévole et ne dispose pas des capacités multidisciplinaires et le temps nécessaire à la mise en place d'activités dans tous les domaines et que des associations avec d'autres conseils de quartier est nécessaires doit être encouragée et facilitée par la ville de Québec; CONSIDÉRANT l'expertise développée par les administrateurs des Conseils de quartier de la ville de Québec en relation aux nombreuses activités et interventions organisées au cours des quatre dernières années de ce programme; CONDIDÉRANT QU'encore beaucoup de projets et d'interventions en relation à la sécurité routière sont encore nécessaires afin de faire diminuer les divers accidents; SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME D'UMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL HOULE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de demander à la ville de Québec de reconduire pour une autre période de quatre années le programme de mobilisations à la sécurité routière de la ville de Québec.

Pas de changement pour 2024, mais sera pris en considération pour la période 2025-2029.

Voir le [procès-verbal du 12 décembre 2023](#).

23-10-68 – 12 décembre - CONSIDÉRANT l'implantation d'une nouvelle saillie de trottoir face au 1360 boulevard de l'Entente; CONSIDÉRANT que, cette nouvelle saillie n'était pas visible le soir ou lorsque la neige la recouvrait, et ce, jusqu'au 30 novembre dernier; CONSIDÉRANT que, cette situation a été rapportée lors de la dernière rencontre du conseil de quartier de Saint-Sacrement (CQSS) le 14 novembre 2023; CONSIDÉRANT que la réponse officielle face à cette situation comme discuté le 14 novembre 2023 fut :

- que le conseil de quartier n'a pas à se substituer au 311;
- n'a pas à déposer de résolutions sur ce genre de sujet;

Des ajustements ont été apportés par la ville afin de sécuriser la circulation.

Voir le [procès-verbal du 9 janvier 2024](#).

- que les citoyens doivent appeler le 311 afin que ce genre de situation se règle plus rapidement. CONSIDÉRANT que le conseil de quartier de Saint-Sacrement ne peut savoir si des citoyens ont appelé le 311 pour ce sujet; CONSIDÉRANT qu'au moins 5 véhicules ont heurté cette saillie en direction ouest, et ce, seulement le 30 novembre dernier; CONSIDÉRANT qu'il n'y a aucune indication en amont de chaque côté de la voie de circulation indiquant un rétrécissement de la voie de circulation; CONSIDÉRANT que, jusqu'au 30 novembre dernier aucun cône ou autre moyen n'indiquait la présence de cette saillie; SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME DÛMENT APPUYÉE PAR MME LYNDIA FORTIN IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de demander à la ville de Québec :

- pourquoi il n'y a encore aucun affichage d'installé annonçant un rétrécissement de la voie de circulation en amont de la saillie qui est située face au 1360 du boulevard de l'Entente, et ce dans les deux directions;
 - d'allonger la saillie avec un nouveau profil moins prononcé;
 - de dégager l'écriteau de passage piétonnier en amont de la saillie en direction ouest qui est recouvert de branches;
 - pourquoi jusqu'au 30 novembre 2023, aucun bollard ou autre moyen de signalisation n'était présent afin d'indiquer la présence de la saillie;
 - d'expliquer aux citoyens qui ont heurté cette saillie non visible avant le 30 novembre 2023 les recours possibles pour les réparations et frais qu'ils ont eu à déboursier;
 - d'annoncer à l'avance les nouveaux aménagements sur les voies de circulation en plus d'installer une signalisation adéquate;
 - d'aviser le conseil de quartier de Saint-Sacrement en amont du début des travaux de modification à des voies de circulations routières ou tout autre aménagement dans le quartier Saint-Sacrement.
-

4 ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les activités du conseil réalisées en 2023 ont été regroupées par ordre chronologique.

4.1 ENGAGEMENT AUPRÈS DES CITOYENS ET DES PARTENAIRES

Prendre acte des besoins des citoyens, des enjeux liés au quartier et des possibilités de développer et d'agir en concertation avec eux ou avec des partenaires. Soutenir les demandes citoyennes.

- **Église du Très-Saint-Sacrement;**
- **Révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier;**
- **Corridor scolaire du Collège Stanislas et rues avoisinantes;**
- **Zones accidentogènes du chemin Sainte-Foy;**
- **Le projet de tramway et les stations visées dans le quartier Saint-Sacrement;**
- **Lien temporaire avenue de Vimy – rue Gérard-Morisset –** Communication, information, formation

Communiquer de l'information sur différents aspects de la vie du quartier. Maintenir et augmenter les activités sur la page Facebook du conseil de quartier de Saint-Sacrement. Participer aux formations offertes par la Ville de Québec. Diffuser l'information aux citoyens du quartier. Conserver la mémoire du conseil de quartier par le biais d'une centralisation des informations et des documents d'archives.

- **Monmontcalm** – Le conseil a renouvelé son abonnement et son appui au Médiaweb d'information locale Monmontcalm.com qui fait la promotion des activités des quartiers de Montcalm et de Saint-Sacrement et qui diffuse l'actualité locale.
- **Page Facebook** – Une trentaine de publications ont paru sur la [page Facebook](#) du conseil en 2023.
- **Groupe Facebook** – En marge de la page Facebook du conseil de quartier, le groupe privé [Quartier Saint-Sacrement : ses résidents au cœur de Québec](#) a vu le jour en mai 2021. Le groupe se veut un espace communautaire et social dédié à la population du quartier. Après un an et demi d'existence, le groupe compte plus de 1500 membres.
- **Table de concertation Vélo des conseils de quartier** – Un membre du conseil d'administration représente le conseil à la Table de concertation Vélo. Il assiste aux rencontres mensuelles de la Table et s'intéresse de plus près au développement des liens cyclables dans le quartier.
- **Formation des administrateurs** – Les membres du conseil d'administration ont participé à diverses formations offertes par la Ville concernant le mandat et le fonctionnement des conseils de quartier, les rôles des administrateurs, l'urbanisme et la collecte des résidus alimentaires.

4.2 HISTOIRE ET PATRIMOINE

Faire connaître l'histoire du quartier. Favoriser la participation des citoyens à la diffusion de l'histoire du quartier. Participer au développement du sentiment d'appartenance au quartier.

- **Blogue Saint-Sacrement Illustré** – En septembre 2016, bénéficiant d'un projet d'initiative de 2 000 \$ de la Ville de Québec, le conseil de quartier mettait en place le [blogue Saint-Sacrement illustré](#) ainsi que le [groupe Facebook](#) du même nom avec pour objectifs de faire connaître l'histoire ancienne du quartier.
Le projet d'initiative s'est poursuivi en 2019 avec une nouvelle subvention de 2 000 \$. Aucune publication n'a été produite en 2021. Le projet d'initiative a été reconduit en 2023. Aucune nouvelle activité n'a été réalisée de sorte que le budget de 875 \$ est reporté en 2023.

4.3 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Préciser les particularités du quartier et les besoins identifiés par les citoyens. Assister aux consultations. Répondre aux sondages. Au besoin, rédiger des mémoires ou autres documents pour expliquer davantage les enjeux liés au quartier et émettre des recommandations.

- **Demandes d'opinion** – Deux demandes d'opinion concernant des modifications réglementaires ont été soumises en 2023 au conseil de quartier par le conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou. Une autre demande d'opinion concernant la révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier a été déposée. La réponse de la ville de Québec aux conseils de quartier est attendue pour mars 2024.
- **Déroghations mineures** – Deux demandes de dérogations mineures ont été portées à l'attention du conseil d'administration. Le conseil n'a pas à se prononcer à ce sujet, mais ses membres peuvent s'exprimer lors de la séance du conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou qui traite la demande. Aucune intervention n'a été faite en ce sens, aucune des dérogations ne présentant d'enjeux pour le quartier.

4.4 ENVIRONNEMENT

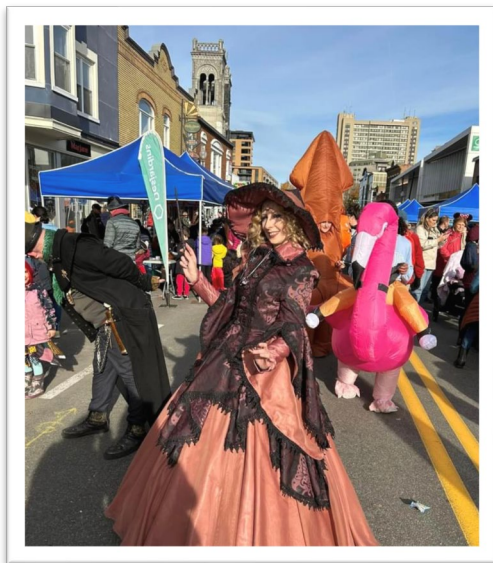
Protéger l'environnement du quartier. Cibler des endroits du quartier pour des projets de verdissement. Assurer une vigilance concernant le respect des lois et règlements. Inventorier les éléments d'intérêt et au besoin, en assurer la préservation et la mise en valeur.

4.5 VIE COMMUNAUTAIRE

Contribuer au développement de la solidarité entre voisins. Mettre en œuvre dans le quartier des actions liées à l'approche Voisins solidaires du Réseau québécois des Villes et villages en santé. Collaborer à l'organisation de fêtes dans le quartier.

- **Saint-Sacrement en fête** – L'événement Saint-Sacrement en fête organisé par Les Loisirs Saint-Sacrement était de retour le 9 septembre 2023, de 10 h à 16 h, sur le chemin Sainte-Foy qui était piétonnier pour l'occasion. Plusieurs centaines de personnes y ont défilé tout au long de la journée.

- **Dynamisation du chemin Sainte-Foy** – Dans le cadre de son [Plan commerce 2022-2025](#), la Ville a poursuivi son programme de soutien aux projets d'animation urbaine et de



développement des regroupements de gens d'affaires.

C'est dans ce contexte que l'Association des gens d'affaires de Saint-Sacrement (AGASS) a réalisé un sondage auprès des commerçants et résidents du quartier en août 2022 et mis de l'avant un projet d'activités automnales pour dynamiser le chemin Sainte-Foy à l'occasion des fêtes de l'Halloween et de Noël.

Le projet subventionné par la Ville a été réalisé en partenariat avec l'agence 714.

Plusieurs activités festives ont eu lieu entre le 9 septembre, le 28 octobre et le 3 décembre 2023 sur un chemin Sainte-Foy piétonnier à ces occasions ([voir la page Facebook de l'Association](#)).

Un gros bravo aux organisateurs du

projet.

- **Projets d'initiative** – En vertu de [l'article 35.16](#) de sa charte, la Ville peut verser des subventions aux conseils de quartier pour les soutenir dans la réalisation de projets reliés à leur mandat ou leur plan d'action. Quatre projets d'initiative sont ainsi subventionnés au conseil de quartier.

Blogue Saint-Sacrement Illustré – En septembre 2016, le conseil de quartier mettait en place le [blogue Saint-Sacrement illustré](#) pour faire connaître l'histoire du quartier. Plusieurs articles ont été publiés à ce jour. Le projet qui est reconduit d'année en année dispose encore d'une subvention de 875 \$.

Projet Contre la solitude des personnes âgées - Préoccupé par la solitude et l'isolement qui frappent souvent les personnes âgées, un projet de prestations musicales a été mis de l'avant par le conseil de quartier. Ce projet a consisté à organiser 5 spectacles dans différentes résidences pour personnes âgées du quartier. La subvention allouée en décembre était de 1 500 \$. Devant le succès atteint par ces activités, il a été décidé de les reconduire en 2024.

Concours de sculptures sur neige – Le conseil de quartier souhaitait tenir dans le quartier de Saint-Sacrement un concours de sculptures sur neige, en partenariat avec le Carnaval de Québec et la Ville de Québec. Des conditions climatiques impondérables ont malheureusement empêché l'organisation de l'activité le 4 février 2023. La subvention allouée en décembre 2022 était de 1 500 \$ et le conseil a été en mesure de la reporter pour la tenue de l'activité le 3 février 2024 en ajoutant une commandite de 2 500 \$ de la caisse Desjardins du Plateau Montcalm.

4.6 SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET MOBILITÉ ACTIVE

Soutenir les modes de déplacements diversifiés et sécuritaires dans le quartier. Poursuivre la mise en œuvre du plan local de mobilité durable en appuyant les initiatives visant des déplacements sécuritaires pour tous les usagers. Travailler en concertation avec la Ville et les partenaires à la sensibilisation à la sécurité routière.

- **Tramway — Localisation des stations**
- **Projet de mobilisation à la sécurité routière** – Le conseil de quartier a obtenu une subvention de 3 000 \$ pour réaliser des activités de sensibilisation au regard de la sécurité routière en 2023.
- **Corridor cyclable**

5 DEMANDES D'OPINION ET DÉROGATIONS MINEURES

En 2023, le conseil de quartier de Saint-Sacrement a statué sur deux demandes d'opinion et pris connaissance de deux demandes de dérogations mineures.

Demandes d'opinion concernant le quartier

14 février 2023 – Demande d'opinion – Révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier

La ville de Québec a débuté le 11 février 2021 une consultation visant la [révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier](#). [L'opinion du Conseil de quartier Saint-Sacrement](#) a été sollicitée et les commentaires ont été transmis le 7 février 2023 et entérinés par le biais de la résolution 23-02-09 lors de l'assemblée ordinaire du 14 février 2023.

9 mai 2023 – Demande d'opinion – Ajout de l'usage P6 sur le lot 16075Mb aux fins d'hébergement de la clientèle hospitalisée plus de 24 heures au Centre médical Berger

Le projet consiste en une modification du zonage afin de permettre l'hébergement alors que certaines chirurgies excèdent un jour.

Le règlement R.C.A.1V.Q. 483 modifie le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 16075Mb aux fins de sa concordance au Programme particulier d'urbanisme pour le pôle urbain Belvédère.

Le règlement est [entré en vigueur](#) juin 2023.

6 ÉTATS FINANCIERS

Voici le bilan financier de 2023, du conseil de quartier de Saint-Sacrement (avec les comparatifs des années précédentes) :

BILAN	\$	\$	\$	\$
	2023	2022	2021	2020
ACTIF				
Budget de fonctionnement	179	474	43	211
Subvention à recevoir	2 038	3 000	300	0
Part de qualification	5	5	5	5
Projet Mobilité durable	539	527	522	521
Projets Initiatives (Blogue, Créatif, Spectacles, Carnaval)	2 753	1 533	1 576	874
Projet Sécurité routière	3 386	4 429	2 733	
Total de l'actif	8 900	9 968	5 179	1 611
PASSIF				
Chèques en circulation Budget de fonctionnement	150	444	347	0
Autres chèques en circulation	0	0	805	0
Total du passif	150	444	1 152	0
Avoir net	8 750	9 524	4 027	1 611
Total du passif et de l'avoir net	8 900	9 968	5 179	1 611
ÉTAT DES RÉSULTATS				
	\$	\$	\$	\$
REVENUS				
Budget de fonctionnement (Ville de Québec)	2 960	2 100	1 400	1 116
Projets Initiatives (Blogue, Créatif, Spectacles, Carnaval)	2 000	3 000	700	0
Projet Sécurité routière	3 000	3 000	3 000	0
Revenu d'intérêts	36	15	3	5
Total des revenus	7 996	8 115	5 103	1 121
DÉPENSES				
Budget de fonctionnement	2 927	2 068	1 616	991
Projets Initiatives (Blogue, Créatif, Spectacles, Carnaval)	1 800	50	0	0
Projet Sécurité routière	4 042	500	1 071	0
Total des dépenses	8 769	2 618	2 687	991
Excédent des revenus sur les dépenses	-774	5 497	2 416	130
Actif net au 31 décembre de l'année précédente	9 524	4 027	1 611	1 481
Actif net	8 750	9 524	4 027	1 611

